Pénibilité au travail

313

Durée : 2 jours.

Public :

Responsable ou assistant RH, membres du CHSCT, responsable sécurité-prévention ou médecin, infirmier. Derniere MAJ : Avril 2024

Objectifs :

Connaître le contexte et le cadre réglementaire de la pénibilité au travail. Identifier les facteurs de pénibilité et mettre en place une démarche de prévention.

Pré-requis :

Pas de connaissance particulière, mais devoir manager la pénibilité au travail.

Méthodes :

Apports théoriques et pratiques, mises en situations.

Evaluation :

L?évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des multiples exercices, mise en situation et étude de cas à réaliser. Le formateur remet en fin de formation une attestation avec les objectifs acquis ou non par le stagiaire.

Derniere MAJ : Avril 2024

Le contexte et le cadre règlementaire de la pénibilité au travail

Définition de la pénibilité
Connaitre les caractéristiques de la pénibilité
Le contexte juridique et social de la pénibilité
Les objectifs de la réforme en matière de pénibilité
Les différents acteurs
Maîtriser les nouvelles obligations des entreprises

Fixer des objectifs et un cadre à votre démarche d'évaluation de la pénibilité

Faire un état des lieux des indicateurs existants dans votre structure
Sur quels critères définir le périmètre d'action de votre démarche

Evaluation de la pénibilité au travail

Les éléments de mesure et données disponibles : indicateurs SST, document unique
Création des indicateurs et du tableau de bord pénibilité
Critères de pénibilité d'une activité, d'un poste, d'une fonction
Interviews des salariés
Elaboration de la cartographie pénibilité de l'entreprise

Démarche de prévention de la pénibilité

Identifier les actions immédiates consécutives à la première évaluation
Agir auprès des salariés ayant une inaptitude résultant de la pénibilité de leur travail
Trouver les solutions et aménagements permettant un maintien dans l'emploi
Maintenir en emploi des salariés exposés à la pénibilité
Définir un plan d'action de réduction de la pénibilité
Mettre en place des outils de suivis de diminution d'exposition

Modalités d'accès : Adeos valide avec le candidat, qu'il possède bien les compétences et les prérequis nécessaires au suivi de la formation.
Délais d'accès : Nous contacter.
Accessibilité aux personnes handicapées : Nos locaux sont aux normes d'accueil pour les PMR, pour les autres handicaps nous contacter afin de pouvoir adapter la formation ou bien vous orienter vers un organisme partenaire.

adeos FORMATIONS
contact@adeos-formations.com
T : 04 69 64 72 07
www.adeos-formations.com